

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 795

Artikel: Le pari des économies
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diablement improductifs. Les excédents et réserves disparaîtront rapidement et feront place à la pénurie, puis à la famine. La guerre deviendra inévitable et ce sera la fin de notre civilisation. Ce résultat peut du reste être obtenu encore plus vite si les Reagan, Gorbatchev, Thatcher et autres Delamuraz arrivent à accélérer suffisamment la course aux armements pour que la guerre devienne inévitable, indépendamment des conditions de survie. Le syndrome qui nous pousse à promouvoir l'armée et les moyens de destruction est finalement le même que celui qui nous pousse à mettre à sac notre environnement. Dans un cas comme dans l'autre, nous aurons la consolation d'avoir construit au moins en partie nous-même notre cercueil.

VERS UN COMPORTEMENT PLUS HUMAIN

Ce scénario sera certainement considéré comme une prophétie de malheur de plus. Bien sûr que je souhaite aussi qu'il ne soit que cela. Malheureusement, il devient de plus en plus probable. Les raisons principales sont à chercher en nous mêmes: d'un côté, nous avons développé une carapace qui

nous empêche de prendre au sérieux les indices de détérioration de la biosphère que nous percevons et, d'un autre côté, nous sommes persuadés que la technique et la science pourront toujours résoudre tous les problèmes qui se poseront. Cette attitude est de plus encouragée par le pouvoir, car elle garantit sa pérennité, même si cela ne peut que précipiter la catastrophe.

La science est incapable de redonner la santé à Gaïa, car elle n'est pas équipée pour aborder une entité dont elle ne saisit pas les lois (ce ne sont manifestement pas uniquement celles de la physique, de la chimie, etc.) et dans laquelle tout se tient et tout est dans tout. Redonner la santé à Gaïa relève du comportement de l'homme, pas de sa science. Les autres formes de vie adoptent spontanément le comportement correct. Cela est nécessaire pour que l'homéostasie de Gaïa puisse se faire. L'homme devra bien réapprendre à se comporter de manière... plus humaine précisément. S'il ne le fait pas rapidement, il risque de se faire remettre durement à l'ordre par celle qui définit les règles du jeu.

P. L.

¹ *The Ecologist*, Vol. 15, N° 3, 1985.

ÉNERGIE

Le pari des économies

Où reçoit-on un chèque de cent francs si l'on jette son dévolu sur un réfrigérateur peu vorace en énergie? Où les familles déshéritées bénéficient-elles de travaux d'isolation thermique gratuits? Où un hôpital touche-t-il 660 francs par kilowatt d'abonnement d'électricité économisé s'il construit maintenant ses bâtiments neufs selon les normes thermiques prévues pour 1987? En Californie.

Ces «cadeaux» sont offerts par la «Pacific Gas and Electric Company» (PGE) — première société

américaine de production et de distribution d'électricité — qui dessert les onze millions d'habitants du nord de la Californie. La PGE consacre à ces tâches d'économie d'énergie 185 millions de dollars par an, soit 5% de ses recettes ou 42 francs par habitant.

Politique absurde de la part d'une entreprise qui vit précisément de la vente d'électricité? Pas du tout. La PGE, et d'autres sociétés encore, ont tout simplement fait leurs calculs: économiser l'énergie leur coûte cinq à sept fois meilleur marché que d'en produire. Le kWh économisé coûte à la PGE 290 dollars qui peuvent être immédiatement repercutés sur les tarifs; le kWh supplémentaire produit revient de 1200 à 1500 dollars et la hausse du prix

de vente ne peut intervenir qu'après l'entrée en service de la nouvelle centrale. Dans l'intervalle — sept à quinze ans — la compagnie doit supporter tous les risques et la charge des intérêts.

Les sociétés américaines d'électricité sont privées mais elles doivent négocier avec les collectivités locales les tarifs, le taux et le montant des amortissements. Ainsi la PGE s'est vue refuser par l'administration une hausse de prix correspondant au coût total de sa nouvelle centrale nucléaire de Diablo Canyon: sur une facture de 4,5 milliards de dollars, 1,5 milliard a été imputé à des erreurs de la société.

Le coût croissant des nouvelles centrales, la sévérité des règlements antipollution et sécurité justifient l'intérêt des producteurs pour les économies. Une baisse des deux tiers de la consommation électrique des 125 millions de réfrigérateurs américains — techniquement sans problème — épargnerait la construction de trente centrales de mille mégawatts. Voilà le pari de la PGE et de ses consœurs.

Le Monde des 27 et 28 octobre 1985 qui donne ces informations ne manque pas de souligner la politique contraire d'EDF qui joue «le rôle de pousse au crime et s'oppose régulièrement aux apôtres des économies d'énergie». La situation en Suisse n'est guère différente. Grâce à leur politique tarifaire (DP 793) les sociétés d'électricité, plutôt que de soigner leurs bénéfices et de les investir dans les économies, cherchent d'abord à accroître leur part du marché énergétique, avec la complicité des autorités.

ROULER «VERT»

Abonnements verts internationaux à Bâle et à Fribourg-en-Brisgau. Depuis début août, les abonnements bâlois sont valables à Fribourg et réciproquement. D'autres accords semblables sont envisagés.